



AVIS PUBLIC

PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 1001-286

AVIS est, par les présentes, donné aux personnes intéressées que, lors de sa séance tenue le 10 septembre 2018, le conseil municipal de la Ville de Terrebonne a adopté le règlement suivant :

RÈGLEMENT NUMÉRO 1001-286

Règlement modifiant le règlement de zonage numéro 1001 afin de réviser les dispositions applicables à l'usage « maison pour personnes en difficulté » dans la zone 9263-65.

QUE la MRC Les Moulins a approuvé le règlement 1001-286 le 18 septembre 2018 et a également émis un certificat de conformité pour ce règlement.

QUE toute personne intéressée peut prendre connaissance dudit règlement au bureau du greffier au 775, rue Saint-Jean-Baptiste, à Terrebonne, durant les heures normales d'ouverture des bureaux.

QUE ledit règlement est entré en vigueur le 19 septembre 2018, soit à la date de l'émission du certificat de conformité par la MRC Les Moulins.

FAIT à Terrebonne, ce 26^e jour du mois de septembre 2018.

L'assistant-greffier,

Pierre Archambault, LL.B., MBA
